



**Mémoire Présentée
par NEVRY,
Yessoh Marie
Delphine**

**UNIVERSITE DE COCODY
ABIDJAN**

**Croissance économique et pauvreté
urbaine en Côte d'Ivoire : cas de la ville
d'Abibjan**

2006-2007

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Unité - Discipline - Travail

Conférence des Institutions
d'Enseignement, de Recherches
Economiques et de Gestion en Afrique

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

16 MAR. 2011

(CIEREA)

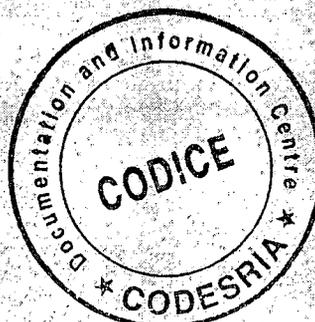
03.02.03

NEV

15037



Université de Cocody



Unité de Formation et de Recherche
en Sciences Economiques et de Gestion
(UFR - S.E.G)

Programme de Troisième
Cycle Interuniversitaire
(P.T.C.I.)

DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES (D.E.A)

12^{EME} PROMOTION

Spécialité : MACRO ECONOMIE APPLIQUEE

Option : ECONOMIE INTERNATIONALE

Thème :

CROISSANCE ECONOMIQUE ET
PAUVRETE URBAINE EN CÔTE D'IVOIRE :
CAS DE LA VILLE D'ABIDJAN

Proposé par :

NEVRY Yessoh
Marie Delphine

E. mail : christlove05@yahoo.com

Sous la Direction de :

Pr. KOUADIO
BENIE Marcel

Maitre de Conférences Agrégé

Jury:

Président : **Pr. SEKA Pierre Roche**, Maître de Conférences Agrégé
Doyen de l'UFR SEG

Membres : **Pr. KOUADIO Béné Marcel**, Maître de Conférences Agrégé
Dr. N'GUESSAN José, Assistant UFR SEG

Année Académique 2006 - 2007

030203
NEV
15037

DEDICACE

A feu ma mère KICHI Yvonne

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

REMERCIEMENTS

Ce travail a été réalisé grâce aux multiples conseils et à la collaboration de certaines personnes auxquelles je reste redevable et que sans être exhaustive je voudrais remercier.

- ✦ Le Professeur KOUADIO BENIE Marcel, Maître de Conférences Agrégé. C'est grâce à ses directives et à son suivi permanent que cette étude a été menée à bien.
- ✦ Le Professeur SEKA Pierre Roche, Maître de Conférences Agrégé, Doyen de l'UFR-SEG de l'Université de Cocody Abidjan.
- ✦ Les Professeurs Titulaires des Sciences Economiques Aké N'GBO, Directeur de l'Ecole Doctorale de l'UFR-SEG de l'Université de Cocody Abidjan, et Mama OUATTARA, Directeur du Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CIRES).
- ✦ Le Docteur ANASSE Adja Augustin, Maître Assistant, Vice-Doyen de l'Université de Bouaké pour ses précieux conseils. Les Docteurs AHOURE Alban, TANO Paulin, TIEHI Tito et TROUPA Flavien. Je voudrais avoir une pensée pieuse pour le Docteur feu YAPO ASSI Vincent ; puisse Dieu l'accueillir dans son royaume céleste.
- ✦ Messieurs KOUADIO Eric, GBONGUE Mamadou et DIALLO Souleymane S. au Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales.
- ✦ M. Christian TAPE, chef de Service Recherche Développement à l'INS pour son aide, M. DJEDJERO Akmel Joseph, Sous-directeur de la Prévision, M. ZIKE Célestin, chef de Service d'Etudes et des Statistiques de la Dette à la Direction de la Dette Publique, Messieurs, DIABY Lanciné, Directeur du Développement, El Allassane BAGUIA, Expert National OMD et N'CHO Richard de la Direction du Développement.

Je tiens aussi à remercier particulièrement :

- ✦ Mon père YESSOH François, qui à tous les niveaux m'a donné son soutien total et m'a nourri de son amour sans faille, mes frères et sœurs pour leur assistance.
- ✦ Tous mes amis.

RESUME

Cette étude montre l'importance de l'analyse des liens entre la croissance économique et la pauvreté dans les centres urbains en Côte d'Ivoire particulièrement la ville d'Abidjan. Cette relation est fondée sur l'approche de décomposition dynamique de Kakwani (1997), qui consiste à mesurer les effets de la croissance et de l'inégalité sur la pauvreté à partir de la comparaison multilatérale. Pour l'analyse de la pauvreté, la classe des indices FGT développés par Foster, Greer et Thorbecke (1984) est calculée pour étudier l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté. L'étude utilise les données d'Enquête Niveau de Vie des ménages (ENV) de 1998, 2002, et l'enquête pilote de 2006 qui s'est déroulée dans le district d'Abidjan, de l'Institut National de la Statistique (INS).

Les résultats montrent qu'à Abidjan, l'incidence de la pauvreté s'est considérablement accrue entre 1998 et 2006, ainsi que la profondeur et la sévérité de la pauvreté. La croissance économique est insuffisante pour réduire la pauvreté à Abidjan en général et en particulier au niveau des sexes et des groupes socioprofessionnels. De plus, l'élévation des inégalités, aussi bien, entre les femmes, entre les hommes qu'entre les membres de chaque groupe socioprofessionnel, réduit les effets bénéfiques de la croissance économique et accroît la pauvreté. Par conséquent, la promotion d'une croissance économique doit être accompagnée d'une réduction des inégalités en termes de lutte contre la pauvreté.

SOMMAIRE

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS.....	ii
RESUME.....	iii
SOMMAIRE.....	iv
SIGLES ET ACRONYMES.....	v
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : APPROCHE ANALYTIQUE DE LA RELATION ENTRE CROISSANCE ECONOMIQUE ET PAUVRETE.....	6
CHAPITRE I : APPROCHES THEORIQUES DE LA RELATION CROISSANCE ECONOMIQUE ET PAUVRETE.....	7
Section 1 : Définition des concepts de croissance économique et de pauvreté.....	7
Section 2 : Effet de la croissance économique sur la pauvreté	10
CHAPITRE II : EVOLUTION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET DE LA PAUVRETE A ABIDJAN.....	14
Section 1 : Evolution de la croissance économique.....	14
Section 2 : Evolution de la pauvreté à Abidjan.....	16
DEUXIEME PARTIE : MODELISATION DE LA RELATION ENTRE CROISSANCE ECONOMIQUE ET PAUVRETE.....	19
CHAPITRE III: METHODE FOSTER, GREER, THORBECKE.....	20
Section 1: Indicateurs de pauvreté.....	20
Section2: Analyse des caractéristiques de la pauvreté à Abidjan.....	24
CHAPITRE IV : METHODE DE KAKWANI (1997).....	34
Section 1 : Décomposition de la pauvreté.....	34
Section 2 : Croissance économique et pauvreté à Abidjan.....	36
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	43
BIBLIOGRAPHIE.....	45
ANNEXES.....	47
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	50
TABLE DES MATIERES.....	51

SIGLES ET ACRONYMES

CFA	Communauté Financière Africaine
DSA	Dimension Structurelle de l'Ajustement
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECVM	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages
ENV	Enquête de Niveau de Vie des ménages
EPAM	Enquête Prioritaire Auprès des Ménages
FGT	Foster Greer Thorbecke
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
INS	Institut National de la Statistique
LSMS	Living Standards Measurement Survey
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONU	Organisation des Nations Unies
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PIB	Produit Intérieur Brut
PNB	Produit National Brut
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
WALTPS	Etude des perspectives à long terme en Afrique

INTRODUCTION

Selon le rapport mondial sur le développement de la Banque Mondiale¹, la pauvreté touche 1,2 milliards de personnes dans le monde. Parmi ces personnes, 2% vivent en Europe et en Asie Centrale, 0,5% au Moyen Orient et en Afrique du Nord, 6,5% en Amérique Latine et Caraïbe, 23,2% en Asie de l'Est et Pacifique, 43,5% en Asie du Sud et 24,3% en Afrique subsaharienne. Ces statistiques montrent le caractère universel du phénomène. Le défi auquel sont désormais confrontés les pays est de mettre en œuvre des moyens efficaces pour réduire la pauvreté.

A l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne, la Côte d'Ivoire, a fait de la lutte contre la pauvreté un axe prioritaire de son programme économique et social. Cependant, suite au coup d'Etat de 1999 et à la crise militaro-politique de 2002, la croissance économique a été interrompue menant à une récession prolongée de l'économie ivoirienne. L'évolution négative du PIB traduit une situation économique difficile et une dégradation des conditions de vie des ménages. En conséquence, la pauvreté a augmenté, passant de 33,6% en 1998 à 38,4% en 2002. L'ampleur de la pauvreté est inégalement répartie entre le milieu rural (49%) et le milieu urbain (24,5%). Cependant, le phénomène s'est rapidement développé en milieu urbain, particulièrement à Abidjan où le taux de pauvreté est passé de 11,1% en 1998 à 14,9% en 2002, juste avant la crise (INS, 2003).

La croissance a toujours tenu une place importante dans la réduction de la pauvreté. La nature des liens entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté est une question qui se trouve au cœur de la dynamique du développement économique. La corrélation positive entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté est considérée dans plusieurs pays comme ayant une forte incidence sur le faible niveau de revenu, comme c'est le cas par exemple pour la Chine, l'Inde, l'Indonésie, les Philippines. Dans ces pays, la croissance a été accompagnée d'un recul important de la pauvreté.

L'attention accordée à la lutte contre la pauvreté s'est accentuée avec la reconnaissance par les gouvernements et par la communauté internationale de la nécessité

¹ Banque Mondiale (2001), Rapport mondial sur le Développement

d'intégrer les préoccupations sociales en général et celles liées à la pauvreté en particulier dans les programmes de développement. En septembre 2000, lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies qui s'est déroulé à New York, les pays se sont engagés à atteindre une série de huit objectifs principaux, connus sous le nom d'Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ces objectifs visant à combattre la pauvreté, la faim, les maladies, l'analphabétisme, la détérioration de l'environnement et la discrimination contre les femmes, sont axés sur l'objectif fondamental d'une réduction de moitié, entre 1990 et 2015, du pourcentage de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour.

Ces objectifs ne seront atteints qu'à travers des études nationales de prospectives et l'élaboration des Documents de Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP). L'initiative PPTTE (Pays Pauvres Très Endettés) a été développée pour offrir plus de ressources aux pays les plus pauvres afin de mettre en œuvre des politiques et des actions de réduction de la pauvreté. Pour mieux cibler ces ressources et obtenir des politiques de lutte contre la pauvreté plus efficaces, la Banque Mondiale préconise une étude spatiale de la pauvreté. Ainsi la mesure de la pauvreté se fait de plus en plus, en tenant compte de ses variations géographiques par région, par zones rurales et urbaines.

Ces dernières années, la croissance de la population urbaine due d'une part, au taux annuel moyen de croissance de la population urbaine, et de plus en plus, à la croissance démographique naturelle des populations urbaines, et d'autre part, aux mouvements migratoires des campagnes vers les villes devient inquiétante.

Selon le dernier rapport d'ONU-Habitat (2006), le monde compte plus d'urbains que de ruraux. En 2030, les villes abriteront 5 milliards d'êtres humains sur un total de 8,1 milliards, soit deux tiers de la population mondiale. 95% de cette ultime poussée démographique des villes aura lieu dans les zones urbaines des pays en développement, particulièrement en Afrique avec un taux annuel de 4,8% pour l'ensemble du continent. La population rurale quant à elle commencera à décroître à partir de 2015. Par ailleurs, l'ONU estime que la pauvreté pourrait toucher entre 45 et 55% de la population urbaine mondiale en 2020 ; et plus dramatique encore, près de 78% de la population urbaine en Afrique subsaharienne.

L'étude du FNUAP (2007)² sur l'état de la population mondiale en 2007 confirme cette assertion. En 2008, plus de la moitié de la population du globe, soit 3,3 milliards d'habitants, vivront en milieu urbain. En 2030, 81 % de la population urbaine mondiale vivra dans les pays en développement, près de 70 % rien qu'en Afrique et en Asie. De plus, l'une des caractéristiques remarquables de cette croissance démographique urbaine au XXI^e siècle est qu'elle se composera, dans une grande mesure, de pauvres.

Ravallion (2007)³, note que dans les pays en développement, 75% des démunis vivent encore en milieu rural. Cependant la proportion de citadins pauvres ne cesse de croître, et ce, plus rapidement que l'ensemble de la population.

L'évolution de la croissance urbaine dans le monde montre que le phénomène urbain est l'un des traits les plus marquants de ce siècle en Afrique, en particulier en Afrique subsaharienne. L'étude des perspectives de long terme en Afrique de l'ouest (WALTPS)⁴ montre qu'en 2020, la proportion d'urbains sera de : 64% pour le Bénin, 42% pour le Burkina Faso, 39% pour le Mali, 66% pour le Sénégal et 71% pour la Côte d'Ivoire (la plus élevée parmi les cinq pays). Parallèlement, la pauvreté urbaine progresse en Afrique subsaharienne où la croissance économique demeure globalement insuffisante. Les prévisions de la Banque Mondiale montre qu'en 2020, le taux de pauvreté urbaine sera estimé à environ : 50% pour le Sénégal, 48% pour le Bénin, 40% pour la Côte d'Ivoire (Kessides, 2006).

En Côte d'Ivoire singulièrement, la population urbaine croît plus vite que la population rurale. En effet, en 2003, la population urbaine s'est accrue de 4,79% contre 1,58% pour la population rurale. Par ailleurs, les dix plus grandes villes comptent un peu plus de 27% de la population totale avec près de 20% pour la seule ville d'Abidjan (INS, 2003). Capital économique, Abidjan est la plus grande ville de la Côte d'Ivoire et concentre 80% des activités économiques et industrielles d'où 70% de l'implantation

² FNUAP (2007): « Libérer le potentiel de la croissance urbaine », Etat de la population mondiale 2007.

³ Ravallion Martin, Shaohua Chen, et Prem Sangraula, (2007), « New Evidence on the Urbanization of Global Poverty », *Policy Research Working Paper*, n°4199, World Bank, Washington, cité par Ravallion Martin (2007) dans « La pauvreté urbaine », *Finances et Développement*, septembre 2007, vol. 4, n°3.

⁴ WALTPS, OCDE, Club du Sahel : « Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : une vision à l'horizon 2020 ». Il s'agit des projections du taux d'urbanisation pour l'année 2020 développées par l'étude des perspectives ouest-africaines à long terme (WALTPS), réalisée par le CILSS/Club du Sahel. <http://www.oecd.org/dataoecd/50/16/38513077.pdf>

industrielle ivoirienne⁵. Principal port du pays, Abidjan est un centre important d'importations et d'exportations pour l'Afrique occidentale et abrite un grand nombre d'institutions internationales.

Cependant depuis septembre 2002, La crise militaro-politique que traverse la Côte d'Ivoire a entraîné une dégradation du tissu économique et des déplacements massifs des populations. Une enquête récente de 2005, réalisée par le FNUAP suggère un grand nombre de personnes déplacées, surtout à Abidjan (FNUAP, 2006)⁶. Il est probable que face à ces déplacements, la situation de pauvreté à Abidjan se soit dégradée depuis 2002. Ce constat nécessite de consacrer une analyse relativement détaillée de la pauvreté à Abidjan.

De ce fait, dans une perspective de lutte contre la pauvreté, nous nous sommes posés cette question : L'évolution de la croissance économique a-t-elle eu un impact sur la réduction de la pauvreté à Abidjan entre 1998 et 2006 ?

L'objectif général de ce travail est d'étudier le lien entre la croissance économique et la pauvreté urbaine en Côte d'Ivoire, particulièrement celle de la ville d'Abidjan. De manière spécifique, il s'agira d'abord, de calculer et d'analyser les indices de pauvreté FGT pour la ville d'Abidjan. Ensuite, nous montrerons la contribution selon les caractéristiques sociodémographiques des ménages à la pauvreté à Abidjan. Enfin, nous décomposerons les indices de pauvreté en effets de croissance et d'inégalité et analyserons ces deux effets sur l'évolution de la pauvreté à Abidjan.

Pour préciser d'avantages ces objectifs, nous testerons les deux hypothèses suivantes. D'une part, la croissance économique reste insuffisante pour faire baisser le taux de pauvreté. D'autre part, l'augmentation de la pauvreté est causée par une augmentation de l'inégalité.

⁵ Trésor public ivoirien, www.tresor.gov.ci

⁶ FNUAP (2006): « Vers l'espoir : les femmes et la migration internationale », Etat de la population mondiale 2006.

L'étude réalisée par le FNUAP en 2005 porte sur le thème : « Conditions de vie des personnes déplacées et de familles d'accueil en zone gouvernementale de la Côte d'Ivoire ». L'enquête a été réalisée dans cinq départements de la région Sud du pays dans cinq départements (Abidjan, Daloa, Duékoué, toulepleu et Yamoussoukro).

Ces hypothèses seront testées à partir des données relatives aux enquêtes sur le niveau de vie (ENV) des ménages de 1998, 2002 et l'enquête pilote de 2006 qui s'est déroulée dans le district d'Abidjan de l'INS. La classe des indices FGT développés par Foster, Greer et Thorbecke (1984) est calculée pour étudier l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté et montrer la contribution selon le genre et les secteurs d'activités des ménages à la pauvreté à Abidjan. Le changement du niveau de pauvreté sera examiné de façon dynamique selon la technique de décomposition de la variation de la pauvreté proposée par Kakwani (1997). L'analyse de la pauvreté se fera à partir du logiciel DAD⁷ (Distributive Analysis).

Cette étude comporte deux parties. La première partie qui présente l'approche analytique de la relation entre la croissance économique et la pauvreté se décompose en deux chapitres : le premier chapitre montre les relations théoriques sur la croissance économique et la pauvreté, et le second chapitre, l'évolution de la croissance économique et de la pauvreté à Abidjan. Ensuite, la seconde partie, modélisation de la relation entre croissance économique et pauvreté comprend également deux chapitres. Le premier chapitre présente la méthode Foster Greer Thorbecke et le second chapitre la méthode de Kakwani (1997).

⁷ Ce logiciel est développé par Jean-Yves Duclos, Abdelkrim Araar et Carl Fortin et financé par le Centre de Développement International (Canada) à travers le programme MIMAP

PREMIERE PARTIE :
**APPROCHE ANALYTIQUE DE LA RELATION
ENTRE CROISSANCE ECONOMIQUE ET
PAUVRETE**

Cette partie présente les relations théoriques et factuelles entre la croissance économique et la pauvreté. Le premier chapitre de cette partie définit dans une première section, les concepts de croissance économique et de pauvreté, puis explique dans une seconde section les effets de la croissance économique sur la pauvreté dans la littérature économique. Le second chapitre présente l'évolution de la croissance économique, puis l'évolution de la pauvreté à Abidjan.

CHAPITRE I : APPROCHES THEORIQUES DE LA RELATION CROISSANCE ECONOMIQUE ET PAUVRETE

La relation entre la croissance économique et la pauvreté a été l'objet de nombreux débats parmi les économistes. Pour certains auteurs, la croissance est une condition suffisante pour réduire la pauvreté car elle accroît les ressources financières des individus (Dollar et Kraay, Bhalla, Sala-i-Martin). Pour d'autres, elle est nécessaire mais pas suffisante ; ainsi pour réduire la pauvreté, les gains de cette croissance doivent être repartis de façon équitable ; en d'autres termes, il est nécessaire de réduire les inégalités (Bourguignon, Cling et al.).

Section 1 : Définitions des concepts de croissance économique et de pauvreté

Avant d'aborder les théories sur la relation entre la croissance économique et la pauvreté, la présente section définit ces deux concepts.

1. Concept de croissance économique

La croissance économique est définie selon PERROUX comme « l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs période(s) longue(s) d'un indicateur de dimension, pour une nation, le Produit Intérieur Brut (PIB), ou le revenu national ou le revenu par tête.

La croissance peut être extensive comme intensive. On parle de croissance extensive si la croissance de la production s'effectue au même rythme que la croissance de la population, de telle sorte que le revenu par tête reste constant. La croissance intensive correspond à une augmentation du revenu par tête, c'est-à-dire à un taux de croissance de la production supérieur au taux de croissance de la population.

La croissance était ainsi un processus d'accumulation du capital physique et humain pour servir l'objectif d'accroissement du revenu national. Les retombées positives de la croissance économique permettraient d'assurer automatiquement l'amélioration des conditions de vie des populations.

Cependant, l'évolution de l'économie mondiale au cours des décennies précédentes, amène à un constat paradoxal : en dépit d'une accumulation de richesse, la pauvreté augmente dans plusieurs régions. L'expérience du développement a montré que la croissance économique, profite en général davantage aux riches qu'aux pauvres. Ceci tient au fait que les riches bénéficient d'un avantage en termes de capital humain et financier qui leur permet de mieux capter les opportunités économiques qu'offre une croissance positive.

C'est la raison pour laquelle, des chercheurs ont poussé l'analyse en se demandant si les pauvres étaient les bénéficiaires des fruits de la croissance. Le constat que la croissance ne profitait pas aux pauvres a contribué au développement du concept de croissance en faveur des pauvres. La croissance économique, tout en permettant des dépenses de consommation, d'éducation, de santé, d'investissements doit offrir plus d'opportunités aux plus démunis pour sortir de la pauvreté. En effet, une croissance qui creuse les disparités est généralement considérée comme n'étant pas favorable aux pauvres contrairement à une croissance économique qui tendrait à les réduire.

2. Concept de pauvreté

Il est difficile de définir le concept de pauvreté car la pauvreté est un phénomène complexe et multidimensionnel. Cependant, nous retenons selon la Banque Mondiale (2001), que « **la pauvreté est une importante privation de bien-être** ».

La littérature dans ce domaine est extrêmement abondante. On distingue deux grandes tendances: l'approche monétaire et l'approche non monétaire. Cette dernière approche est composée de deux courants, une approche par les besoins de base et l'autre par les capacités. Quoique ces approches diffèrent, elles impliquent toutes par ailleurs le fait qu'un certain élément défini est en dessous d'un niveau considéré comme un minimum raisonnable acceptable.

2.1. Approche monétaire

Cette approche consiste à penser au bien-être en tant qu'accès aux produits de base. La pauvreté est le fait pour un ménage ou une personne de ne pas disposer suffisamment de ressources pour satisfaire ses besoins actuels. Dans cette approche, la pauvreté est généralement mesurée en comparant les revenus ou les dépenses de consommation avec un seuil prédéfini, en dessous duquel ils sont considérés comme pauvres.

2.2. Approche non monétaire

Bien que l'analyse de la pauvreté se fasse traditionnellement en terme monétaire, elle possède de nombreux autres aspects. La pauvreté n'est pas seulement liée au manque de revenus ou de biens de consommation, mais aussi à l'inaccessibilité des ménages en matière de santé, d'alimentation et d'alphabétisation. Elle est également liée à des déficiences de relations sociales, à l'insécurité, à une faible estime de soi et à un sentiment d'impuissance. On distingue ici l'approche par les besoins de base et celle par les capacités.

- **Approche par les besoins de base**

L'approche par les besoins de base vise la satisfaction d'un certain nombre de besoins considérés comme indispensables dans la recherche du bien-être d'une personne. Ces besoins de base, nécessaires à l'atteinte d'une certaine qualité de vie, concernent essentiellement : la nutrition, l'éducation, la santé, l'hygiène, l'assainissement, l'eau potable, l'habitat, l'accès aux infrastructures de base.

- **Approche par les capacités**

Cette approche date des années 80. Elle est principalement l'œuvre d'Amartya Sen. L'approche par les capacités est fondée sur la valeur de la vie d'une personne à travers un ensemble de façons d'être et de faire, qu'il regroupe sous le terme général de « fonctionnements ». Elle considère donc comme pauvre, une personne qui n'a pas les capacités d'atteindre un certain sous-ensemble de fonctionnements. Les capacités d'un individu sont déterminées par ses potentialités et ses opportunités, en d'autres termes par la

liberté de choisir parmi des possibilités de style de vie. Cette théorie vient davantage élargir l'aspect multidimensionnel de la pauvreté.

Section 2 : Effets de la croissance économique sur la pauvreté

Le principal objectif des efforts de développement est de réduire la pauvreté, ce qui peut être accompli grâce à la croissance économique et/ou une redistribution des revenus. La prééminence accordée à la croissance économique, comme instrument de lutte contre la pauvreté par un courant d'économistes dont Dollar et Kraay (2002), a conduit à négliger les questions d'inégalités.

Habituellement, le débat s'est fondamentalement focalisé sur la nature de la relation entre croissance et inégalité. Celui-ci s'inspirait notamment de la célèbre hypothèse de la courbe du «U» renversé de Kuznets (1955)⁸. A partir de l'analyse de l'évolution historique des inégalités au cours du processus de développement de deux économies industrielles (Allemagne et Royaume-Uni), il propose une loi générale qui postulait que l'inégalité s'accroîtrait dans les premières phases du développement pour ensuite décliner après avoir atteint certains niveaux critiques (Bamba, 2001). L'attention portée sur les stratégies de lutte contre la pauvreté ces dernières décennies a conduit à ajouter cette dernière dimension à la discussion.

De nombreuses études ont mis en avant l'existence d'une forte relation entre croissance, redistribution des revenus et pauvreté. Ali et Thorbecke (1998) en utilisant les données d'enquête ménage de 16 pays d'Afrique ont trouvé que la pauvreté rurale tendait beaucoup plus à réagir à la croissance que la pauvreté urbaine, alors que cette dernière réagissait davantage aux changements de la distribution du revenu (Fambon, 2005).

Selon Rodrik (2000), la croissance économique réduit la pauvreté. Il soutient son assertion par le fait que tous les pays en développement qui ont eu au cours de ces dernières années, une croissance rapide et soutenue ont réduit leur pauvreté. De même, il montre que la réduction de la pauvreté aide à assurer la croissance. La redistribution des revenus se faisant à travers les investissements dans les infrastructures, la santé, l'éducation etc. et qui sont de nature à accroître la capacité productive de l'économie.

⁸ La courbe de Kuznets (1955) établissait un lien entre croissance et inégalités. Cette courbe a été remise en question par des travaux récents, notamment ceux de Cogneau et Guénard (2002).

Les travaux de Moser et Ishida (2001) ont montré également que dans les pays africains, il y existait un lien significatif entre la croissance économique et l'amélioration des indicateurs de pauvreté non monétaires.

Une étude faite par Boccanfuso et Kaboré (2003) sur le Sénégal et le Burkina Faso montre que pour les deux pays, concernant la décomposition statique, la composante croissance a un impact favorable à la réduction de la pauvreté. A contrario, la composante inégalité a un effet défavorable sur la pauvreté qui se révèle plus fort que celui de la croissance. La décomposition dynamique montre que pour avoir un impact négatif sur la pauvreté, le taux de croissance doit dépasser celui du seuil de pauvreté. La redistribution des revenus tend à réduire la pauvreté au Burkina Faso, alors qu'elle l'accroît au Sénégal.

L'évaluation de l'impact respectif de la croissance économique et de la réduction des inégalités de revenus sur la pauvreté monétaire constitue à cet égard une question centrale. Cette évaluation est sujette à controverse et trois thèses s'affrontent, que l'on peut résumer de la manière suivante :

- Un courant dominant soutient que « la croissance est bonne pour les pauvres », selon une étude de la Banque Mondiale fréquemment citée (Dollar et Kraay, 2002). Cette étude estime que la croissance n'a pas d'impact sur les inégalités. Elle conduit dans la pratique à privilégier l'objectif d'accélération de la croissance et à négliger les questions de distribution.
- Une deuxième thèse soutient que « la croissance suffit pour réduire la pauvreté » (Bhalla, 2002 ; Sala-i-Martin, 2002). Ces auteurs considèrent que les statistiques de la Banque Mondiale sont exagérément pessimistes et que la pauvreté s'est en fait fortement réduite dans le monde au cours des dernières décennies, sans qu'il soit nécessaire pour cela de faire appel à des politiques ciblées.
- Enfin, d'autres économistes adoptent une troisième approche selon laquelle « la croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté » (Bourguignon, 2004 ; Cling et al., 2004). Pour ces auteurs, la croissance économique va souvent de pair avec une augmentation des inégalités d'une part, et le niveau des inégalités a un fort impact sur l'évolution de la pauvreté d'autre part.

Dans son triangle « croissance-pauvreté-inegalités », Bourguignon (2004), montre qu'une faible inégalité renforce l'efficacité de la croissance pour diminuer le taux de pauvreté. Cling et al.,(2004) partant des simulations de l'incidence de la pauvreté pour l'ensemble des pays en développement, à l'horizon 2015, sous différents scénarios de croissance et d'évolution des inégalités, concluent que la croissance ne suffit pas pour la réduction de la pauvreté ; elle en est une condition nécessaire mais doit s'accompagner de la mise en place de politiques de réduction des inégalités présentes et futures.

Aujourd'hui, la question qui se pose est de savoir comment accélérer le rythme de réduction de la pauvreté. Il ressort de plusieurs analyses que la baisse de la pauvreté absolue dépend mécaniquement de deux facteurs : d'une part, l'augmentation du revenu moyen de la population, à distribution relative des revenus constants, entraîne une réduction de la pauvreté ; d'autre part, à revenu moyen constant, toute redistribution des revenus en direction des pauvres produit le même effet.

En Côte d'Ivoire particulièrement, plusieurs études ont été réalisées sur la croissance économique, la distribution des revenus et la pauvreté. En général, ces travaux se réfèrent à l'approche monétaire.

Kakwani (1993) analyse la relation entre la croissance économique et la pauvreté, et développe une méthodologie pour mesurer séparément l'impact des changements dans le revenu moyen et la distribution du revenu sur la pauvreté. Ces travaux se basent exclusivement sur les données LSMS de 1985. Ces dernières années quelques études ont tenté de montrer le lien entre la croissance économique, l'inégalité et la pauvreté en Côte d'Ivoire (Bamba, 2001 ; Grimm et al., 2001).

A partir d'un modèle de croissance économique fondé sur la répartition des revenus et des données d'enquêtes ménages 1993, 1995 et 1998, Bamba (2001) établit l'interaction dynamique entre la croissance, la pauvreté et la répartition des revenus avec la croissance fonction des deux autres composantes de celle-ci. Il explique les sources de l'évolution de la croissance à partir du niveau de pauvreté et de la répartition des revenus. Les résultats de son travail montrent que l'incitation à la croissance due au surplus ne constitue pas la plus grande part des possibilités de croissance du pays. L'état de la répartition des revenus en Côte d'Ivoire, en fin 1995, a permis une croissance forte mais essentiellement tributaire des bas revenus. C'est ce qui explique (selon le même auteur) l'essoufflement rapide de la croissance économique ivoirienne dès 1998.

Des groupes d'auteurs tels Grimm et al. (2001) ont mené des études sur la pauvreté urbaine en Côte d'Ivoire sur une longue période (15 ans) en utilisant les données d'enquêtes ménages (LSMS 1985-1988, DSA 1993, EPAM 1995 et ECVM 1998). Leur étude s'attache à démontrer les différentes dimensions de la pauvreté urbaine et de l'inégalité, son évolution et les déterminants de celle-ci à partir d'un modèle économétrique. Elle a mis donc en évidence une tendance lourde d'aggravation de la pauvreté en milieu urbain en Côte d'Ivoire entre 1985 et 1993, puis un fléchissement du phénomène dans les centres urbains secondaires alors que la pauvreté a continué à augmenter à Abidjan.

Kouadio et al. (2006), dans leur étude sur l'analyse des liens entre la croissance, la distribution du revenu et la pauvreté en Côte d'Ivoire, utilisent dans un premier temps la démarche de kakwani (1997) qui consiste à mesurer les effets de la croissance et de l'inégalité sur la pauvreté à partir de la comparaison multilatérale. Ensuite, dans un second temps l'approche de Ravallion et Huppi (1991), qui permet de calculer l'élasticité croissance-pauvreté et l'élasticité pauvreté-inégalité. Les résultats montrent que l'inégalité domine comme composante de l'évolution de la pauvreté en Côte d'Ivoire. En outre, cette évolution n'est pas liée à un phénomène démographique mais plutôt à la pauvreté intragroupe et à une répartition inégalitaire du revenu au sein de ces groupes. Enfin, la taille du ménage, le statut de célibataire et la localisation géographique influence le ratio de bien-être.

Des résultats intéressants ont été trouvés dans toutes ces études. Néanmoins, au regard de l'évolution de la situation politique, sociale et économique depuis la crise militaro-politique en 2002, il importe de réviser les résultats de ces différents travaux effectués en Côte d'Ivoire. En plus des données d'enquêtes sur le Niveau de Vie des ménages de 1998 et 2002, notre étude présente l'avantage de l'utilisation des données de l'enquête pilote de 2006 effectuée dans le district d'Abidjan de l'INS. En outre, l'approche de la décomposition en effet croissance et effet inégalité de la pauvreté à Abidjan par sexe et par groupe socioprofessionnel, n'a été l'objet d'étude d'aucun de ces travaux antérieurs.

CHAPITRE II : EVOLUTION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET DE LA PAUVRETE A ABIDJAN

Le suivi de la trajectoire de la croissance ivoirienne depuis l'indépendance semble indiquer des phases contrastées d'évolution : forte croissance, stagnation, régression. Parallèlement la pauvreté s'accroît. Ce chapitre montre l'évolution de la croissance et de la pauvreté à Abidjan.

Section1 : Evolution de la croissance économique

La Côte d'Ivoire a connu des phases très contrastées de croissance économique durant les dernières décennies. Après le boom des cours du café et du cacao, donnant lieu à une croissance économique soutenue ainsi qu'à des investissements importants en infrastructures publiques et sociales, la période qui a précédé la dévaluation du F CFA a connu un net ralentissement de l'activité. Cela s'est traduit par une croissance négative du PIB en 1993 (-0,4%). Le retournement des cours du café et du cacao mais aussi des politiques de dépenses publiques peu efficaces et financées par un endettement extérieur onéreux ont précipité le pays dans une grave crise économique. Le pays a tenté alors, tout au long des années 1980, de rétablir les équilibres externes et internes essentiellement par la mise en place de plans de stabilisation réelle prônés par les institutions internationales, sans réussir à relancer l'activité économique.

A partir de 1994, suite à la dévaluation du Franc CFA, aux productions record de produits de rente, à un apport massif d'aide internationale, et à l'accélération des réformes, on a assisté à un retour de la croissance. La croissance du PIB est redevenue positive en s'établissant en termes réels à 2,1%, contre - 0,4% en 1993. La croissance s'est par la suite accélérée pour s'établir autour de 6,5%, en moyenne, sur la période 1995- 1998. En conséquence, le PIB par tête s'est accru puisqu'il est passé de 223 400 F CFA en 1993 à 388 200 F CFA en 1997 (Kouadio Béné, 2002).

A partir de 1998, la croissance a ralenti, en partie en raison de mauvaises conditions climatiques. L'économie ivoirienne a été également affectée par une forte détérioration des termes de l'échange due à une importante baisse des prix des principales matières premières. De plus, l'instabilité politique depuis les événements de décembre 1999 et le gel consécutif de l'aide internationale ont découragé et retardé les investissements privés. La baisse de la croissance de l'activité économique a mené le taux de croissance du PIB de seulement 1,6% en 1999, puis à - 2,3% en 2000 et environ 0,1% en 2001. Par conséquent, sur la période 1999-2002, le revenu par tête a baissé d'au moins 2% (INS, 2003).

Le 19 Septembre 2002, suite au conflit militaro-politique, l'économie ivoirienne est entrée dans une forte période de récession. A la croissance quasi nulle de 2001 (environ 0,1%), a succédé une nouvelle croissance négative en 2002 (- 1,6%) et 2003 (- 1,7%). Malgré une légère reprise en 2004 et 2005, due à une hausse de la production de cacao et au dynamisme de l'extraction pétrolière, la croissance du PIB est restée inférieure à la croissance de la population (tableau 1). La Côte d'ivoire connaît un fort taux de croissance démographique de l'ordre de 2,81% en 2006, même si celui-ci a baissé par rapport à 1998 où il était de 3,3%. Cette situation est illustrée par le tableau 1 relatif à l'évolution comparée des taux de croissance réel du PIB et de la population.

Tableau 1: Evolution en (%) du taux de croissance réel du PIB et du taux de croissance démographique en Côte d'Ivoire de 1998 à 2006

Années	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux de croissance annuel du PIB	5,4	1,6	-2,3	0,1	-1,6	-1,7	1,6	1,8	1,2
Taux de croissance démographique	3,3	3,19	3,12	3,07	3,01	2,95	2,9	2,85	2,81

Source : INS (2003), INS (2007)

Au regard du taux d'accroissement démographique de la population (3,3% en moyenne par an depuis 1998), qui est l'un des plus élevés en Afrique, l'évolution négative du PIB traduit une situation économique très difficile et une dégradation plus rapide des conditions de vie de la population se matérialisant par une baisse du niveau de revenus des populations ivoiriennes. En conséquence, la pauvreté va augmenter aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Selon l'enquête sur le niveau de vie des ménages effectuée par l'INS en 2002, la pauvreté est beaucoup plus accentuée en milieu rural (49%) qu'en milieu urbain (24,5%). Cependant, le phénomène a progressé en milieu urbain particulièrement à Abidjan puisque la pauvreté est passée de 11,1% en 1998 à 14,9% en 2002.

Section 2 : Evolution de la pauvreté à Abidjan

Pendant des années, les autorités ivoiriennes se sont préoccupées principalement des questions de croissance et de réformes structurelles, considérant les problèmes de pauvreté et de répartition des revenus comme secondaires. Soumise aux programmes d'ajustement structurel appuyés par le FMI et la Banque Mondiale, les politiques adoptées par la Côte d'Ivoire ont eu des effets néfastes sur le bien-être de la population.

C'est donc à travers le débat sur l'impact de ces politiques d'ajustement, les effets de la dévaluation, la diffusion des fruits de la croissance retrouvée, les accords de réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) et leurs conditionnalités sur la réduction de la pauvreté qu'a été mise en avant l'analyse de la pauvreté en Côte d'Ivoire.

Plus particulièrement, il apparaît dorénavant que la pauvreté n'est plus seulement un phénomène rural. Au problème structurel de la pauvreté rurale, qui persiste et s'accroît, s'ajoute le nouveau problème de l'augmentation rapide de la pauvreté dans les villes.

Jones et Ye (1997) ont montré qu'au début des années 1990 en Côte d'Ivoire, la pauvreté urbaine a augmenté plus rapidement que la pauvreté rurale et qu'elle n'a pas diminué dans l'année qui a suivi la dévaluation. En effet, la dévaluation a entraîné une baisse du pouvoir d'achat des ménages, en particulier urbains par rapport à ceux du milieu rural. Les mesures mises en place après la dévaluation ont tout au moins permis de stabiliser la pauvreté dans les villes secondaires. Cependant, le niveau de pauvreté à

Abidjan a nettement continué à augmenter entre 1993 et 1995. A Abidjan, en 1995, 20,2% de personnes vivait en dessous du seuil de pauvreté.

Grimm et al., (2001) attestent que les mesures de stabilisation engagées durant les années 1980 et le milieu des années 1990, de même que la hausse des prix intérieurs consécutive à la dévaluation, ont touché de manière directe les salariés urbains, fonctionnaires et employés du secteur privé. L'incidence de la pauvreté chez les salariés a été multipliée par dix entre 1985 et 1998 à Abidjan, par cinq dans les autres centres urbains ivoiriens.

Depuis 1998, l'activité économique a ralenti suite au coup d'Etat de 1999, qui a contribué à l'accroissement de la pauvreté. La ville d'Abidjan a connu une progression rapide de son taux de pauvreté. Ce taux est estimé à 14,9% en 2002 (juste avant la crise militaro-politique) contre 11,1% en 1998, soit une augmentation de 3,8 points. Par ailleurs, les données disponibles suggèrent une amplification des inégalités de revenus.

L'inégalité a fortement augmenté de 0,424 en 1998 à 0,5 en 2002. Cette accentuation des inégalités est présente autant dans les autres villes qu'à Abidjan, mais la progression est importante à Abidjan. A Abidjan particulièrement, le coefficient de Gini est passé de 0,393 en 1998 à 0,5 en 2002. On constate un accroissement de 0,107. Ce qui implique une dégradation du bien-être entre riches et pauvres, qui s'est accentuée au cours de la période 1998-2002. Par contre, entre 2002 et 2006, l'indice de Gini baisse, ce qui confirme l'hypothèse que la crise du secteur privé formel dans la capitale a eu un impact plus fort sur les revenus des ménages riches que sur les ménages pauvres.

Le tableau suivant donne une illustration de l'évolution des coefficients de Gini sur la période 1998-2006.

Tableau 2: Evolution de l'indice de Gini de 1998 à 2006

	1998	2002	2006
Ensemble Côte d'Ivoire	0,424	0,500	nd
Autres villes	0,371	0,492	nd
Abidjan	0,393	0,500	0,444

Source : INS Côte d'Ivoire, Banque Mondiale (2006)

nd : non déterminé

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

DEUXIEME PARTIE :**MODELISATION DE LA RELATION
ENTRE CROISSANCE ECONOMIQUE ET
PAUVRETE**

Cette partie présente la méthode d'analyse, puis les résultats et leurs interprétations. Le premier chapitre qui concerne la méthode Foster Greer Thorbecke, aborde d'une part, les indicateurs de pauvreté et d'autre part, analyse les caractéristiques de la pauvreté à Abidjan. Le second chapitre qui présente la méthode de Kakwani (1997) montre dans une première section la décomposition de la pauvreté, puis dans une seconde la croissance économique et la pauvreté à Abidjan.

CHAPITRE III: METHODE FOSTER GREER THORBECKE (FGT)

La définition d'un indicateur de bien-être et la fixation d'un seuil de pauvreté constituent la phase initiale d'identification des pauvres, suit immédiatement le choix d'une mesure de la pauvreté. Il existe une vaste littérature de la mesure de la pauvreté et chaque indice met en exergue différents aspects de la pauvreté. Parmi les mesures de pauvreté⁹, les indices de pauvreté développés par Foster, Greer et Thorbecke (FGT) en 1984 sont les plus utilisés, dans la mesure où ils possèdent des propriétés intéressantes décomposables en sous-groupes d'une population et additifs dans l'optique de l'élaboration du profil de pauvreté. De ce fait, les indices FGT constituent le cadre de référence de la présente étude.

Section 1 : Indicateurs de pauvreté

Les trois premiers indices de Foster Greer Thorbecke (FGT) sont déduits de la formule générale suivante :

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^{\alpha}, \alpha \geq 0 \quad (1)$$

Où:

n = nombre de personnes ou d'individus dans la population (les individus sont classés par ordre croissant de revenu, c'est-à-dire : $y_1 \leq y_2 \leq \dots \leq y_q \leq z \leq y_{q+1} \leq \dots \leq y_n$);

q = nombre de personnes pauvres

z = seuil de pauvreté

⁹ Il convient de noter que dans l'évaluation de la pauvreté, il existe plusieurs indices de pauvreté. Pour rendre compte de la situation de la pauvreté et du degré de développement des pays, le PNUD a conçu des indices. Parmi ces indices, on note l'Indice de Développement Humain (IDH), qui est un indice composite incluant l'indice d'espérance de vie, l'indice de niveau d'instruction et l'indice de PIB. Un autre indice est l'Indicateur Sexospécifique du Développement Humain (ISDH), utilisé pour mesurer surtout l'inégalité du point de vue développement entre le genre masculin et féminin. A la différence de l'IDH, les indices ici représentent des indices de la répartition entre femmes et hommes. Ainsi, en lieu et place du PIB, c'est le revenu estimé du travail qui est utilisé.

y_i = revenu ou dépense de la i^{eme} personne (ou ménage) pauvre

α = paramètre de pondération de la pauvreté ou le degré d'aversion pour les pauvres ou encore le degré de préoccupation que cause l'écart proportionnel par rapport à la ligne de pauvreté.

P_α = la moyenne pour l'ensemble de la population d'une mesure individuelle de la

pauvreté qui prend la valeur $\left(\frac{1-y_i}{z}\right)^\alpha$ pour les pauvres et 0 pour les non pauvres.

A partir de cette formule, on peut retenir les trois aspects de la pauvreté suivants: l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté.

1. Incidence de la pauvreté (ou taux de pauvreté)

Il s'agit de la part de la population dont le revenu ou la consommation se situe en dessous de la ligne de pauvreté, c'est-à-dire la part de la population qui ne peut pas se permettre d'acheter le panier de produits correspondant au minimum vital. La formule générale de l'incidence de la pauvreté ou encore du taux de pauvreté s'écrit alors:

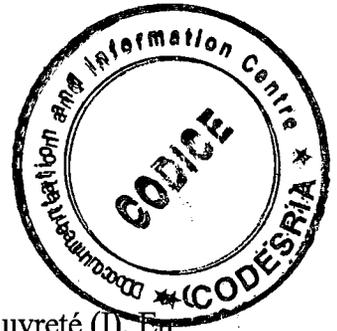
$$P_0 = H = \frac{q}{n}, \text{ pour } \alpha = 0 \quad (2)$$

Dans ce cas, il n'y a aucune préoccupation au sujet de l'étendue de la pauvreté. Cependant, cet indice ne rend pas compte de l'amélioration des conditions de vie de la population.

2. Profondeur de la pauvreté (ou écart de pauvreté)

La profondeur de la pauvreté représente la distance moyenne qui sépare un pauvre de la ligne de pauvreté. Elle permet d'évaluer le total des ressources nécessaires pour amener l'ensemble de la population pauvre au niveau de la ligne de pauvreté. Elle est donc en mesure de donner l'aggravation des conditions de vie de la population pauvre. Son expression est donnée par la formule suivante :

$$P_1 = \frac{1}{n} \sum \left(\frac{z - y_i}{z} \right), \text{ pour } \alpha = 1 \quad (3)$$



Cet indice prend en compte, et le nombre de pauvres (H), et l'étendue de la pauvreté (I). En d'autres termes,

$$P_1 = HI = H \left[\frac{z - \bar{y}_i}{z} \right] = \frac{q}{n} \left[\frac{z - \bar{y}_i}{z} \right] \quad (4)$$

\bar{y}_i étant le revenu moyen ou dépense moyenne de la i^{eme} personne (ou ménage) pauvre, z la ligne de pauvreté et H l'incidence de la pauvreté.

L'indice P_1 est par conséquent un instrument précieux pour comparer la pauvreté relative de divers groupes ou régions géographiques et permet à cet égard de diriger les interventions vers les plus nécessiteux.

3. Sévérité de la pauvreté (ou écart de pauvreté pondéré)

La sévérité de la pauvreté mesure non seulement la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté fixée mais tient aussi compte de l'inégalité entre les pauvres. Il fournit l'intensité de la pauvreté.

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^2, \text{ Pour } \alpha = 2 \quad (5)$$

L'indice P_α de Foster, Greer et Thorbecke possède une particularité importante d'être décomposable en sous-groupes. En effet, soit une population divisée en $j = 1, 2, 3, \dots, m$ sous-groupes mutuellement exclusifs et exhaustifs désignés par P_j . Si $P_{\alpha j}$ est la mesure de la pauvreté calculée pour le groupe j et k_j la proportion de la population nationale

appartenant au groupe j ($k_1 + k_2 + \dots + k_m = 1$), alors la mesure de la pauvreté P_α au niveau national peut être exprimée comme une somme de la combinaison des mesures de pauvreté régionales pondérées par la part de la population de chaque région et donnée par l'expression suivante :

$$P_\alpha = \sum_{j=1}^m k_j P_{\alpha j} \quad (6)$$

On en déduit la contribution de chaque région ou sous-groupe (C_j) à la pauvreté nationale :

$$C_j = \frac{k_j P_{\alpha j}}{P_\alpha} \quad (7)$$

Ces contributions permettent de localiser les poches de pauvreté dans le pays (zones, régions, groupes professionnels, etc.). A ce titre, elles peuvent servir de base de dialogue sur les décisions à prendre pour réduire la pauvreté.

Cette méthode s'appliquera aux données sur la ville d'Abidjan, relatives aux enquêtes sur le niveau de vie (ENV) des ménages de 1998, 2002 et l'enquête pilote de 2006 de l'INS. Les enquêtes ont concerné 860 ménages en 1998 ; 1980 ménages en 2002 ; et 783 ménages en 2006. Cette étude qui couvre la période 1998-2006, est bâtie autour des seuils de pauvreté relatifs suivants : 162 800 Francs CFA en 1998, 183 450 Francs CFA en 2002 et 202 250 Francs CFA en 2006. La classe des indices FGT développés par Foster, Greer et Thorbecke (1984) est calculée pour étudier la pauvreté monétaire à Abidjan.

Section 2 : Analyse des caractéristiques de la pauvreté à Abidjan

L'objectif d'infléchir le taux de pauvreté, de 33,6% en 1998 à 28% en 2007 en Côte d'Ivoire sera difficilement réalisable d'autant plus que la pauvreté s'est accrue en 2002, mais aussi du fait de la récession économique qui touche le pays depuis 2001. Cette pauvreté progresse dans le milieu urbain, singulièrement dans la ville d'Abidjan. Le Tableau 3 présente cette situation.

Tableau 3 : Evolution des indices FGT sur la période 1998-2006

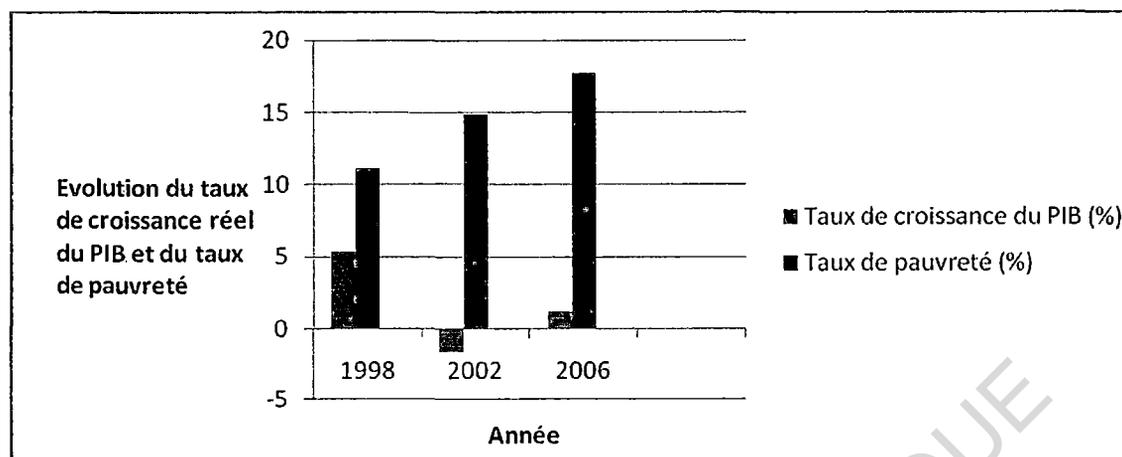
	1998			2002			2006		
	P ₀	P ₁	P ₂	P ₀	P ₁	P ₂	P ₀	P ₁	P ₂
Total Côte d'Ivoire	33,6	10,3	4,3	38,4	12,8	6,05	nd	nd	nd
Autres villes	33,8	8,8	3,3	31,9	10,1	4,5	nd	nd	nd
Abidjan	11,1	2,5	0,7	14,9	3,6	1,3	17,7*	4,5*	1,9*

Source : INS (2003), calcul de l'auteur*

nd : non déterminé

Le tableau ci-dessus montre que l'incidence de la pauvreté dans les autres villes est passée de 33,8% en 1998 à 31,9% en 2002, soit une diminution de 2 points. Par contre sur la période 1998 à 2006, l'incidence de la pauvreté à Abidjan a augmenté d'environ 7 points. De 11,1% en 1998, elle est passée à 14,9% en 2002 pour s'établir à 17,7% en 2006. On constate aussi une hausse sensible de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté. La forte progression de la pauvreté à Abidjan contraste avec la croissance économique du pays (Cf. graphique 1).

Graphique 1: Evolution comparée (%) du taux de croissance économique et de l'incidence de la pauvreté à Abidjan



Source : Calcul de l'auteur

L'accroissement de la pauvreté à Abidjan peut s'expliquer par la situation d'instabilité qui prévaut en Côte d'Ivoire depuis le coup d'Etat de décembre 1999 et la crise militaro-politique de septembre 2002. Ces crises ont eu un impact macroéconomique et social majeur pour le pays. En effet depuis 2000, le pays a connu une forte récession économique. De plus, les départs définitifs ou momentanés de chefs d'entreprises rendant difficile le fonctionnement des entreprises ; la mise au chômage technique et le licenciement de nombreux employés ont entraîné la précarisation croissante des populations, et la pauvreté a augmenté.

1. Pauvreté à Abidjan selon le sexe**Tableau 4** : Contribution (%) à la pauvreté selon le sexe du chef de ménage à Abidjan

Année	1998		
	$P_0 = 11,1$		
	Proportion population	Contribution absolue	Contribution relative
Homme	84,1	8,5	76,9
Femme	15,9	2,6	23,1
Total	100	11,1	100

Années	2002		
	$P_0 = 14,9$		
	Proportion population	Contribution absolue	contribution relative
Homme	82,2	12	80,4
Femme	17,8	2,9	19,6
total	100	14,9	100

Années	2006		
	$P_0 = 17,7$		
	Proportion population	Contribution absolue	Contribution relative
Homme	82,7	14,9	84,4
Femme	17,3	2,8	15,6
total	100	17,7	100

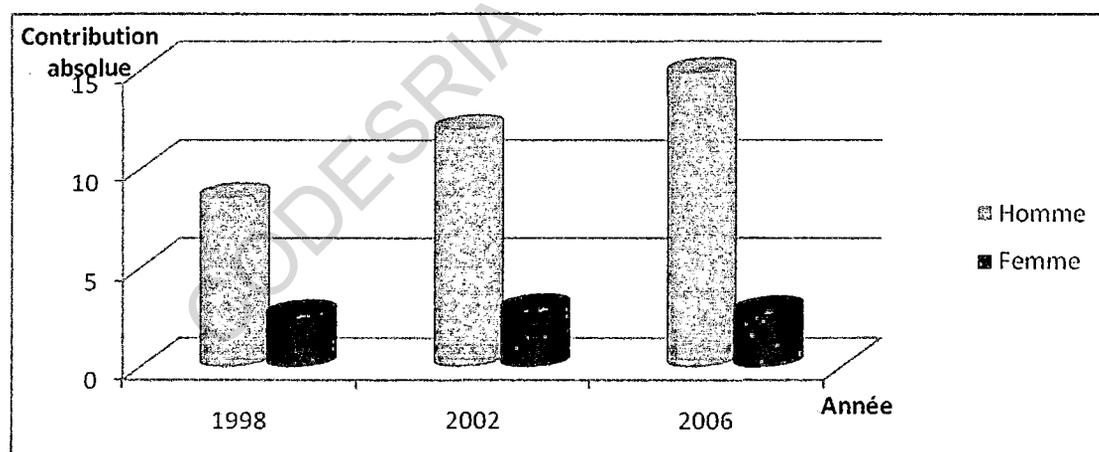
Source : calcul de l'auteur

Sur la période 1998-2006, la contribution des hommes au taux de pauvreté à Abidjan est la plus élevée. En général, les hommes travaillent dans le secteur formel. Le coup d'Etat de 1999 et la crise militaro-politique de 2002 ont été défavorables pour eux : la baisse des salaires, la mise au chômage technique, les licenciements du fait de la perte de profit de certaines entreprises. Ce qui explique l'augmentation du taux de pauvreté des hommes.

En revanche, sur la même période, la contribution reste stable au niveau des femmes. Cette faible contribution peut s'expliquer par le fait que sur la période, plusieurs projets avec pour objectif l'insertion des femmes, ont été mis en œuvre afin d'améliorer leurs conditions de vie. Elles ont bénéficié d'assistance matérielle et financière des institutions internationales et nationales.

Graphiquement, la contribution au taux de pauvreté à Abidjan selon le genre du chef de ménage est présentée ci-dessous.

Graphique2 : Contribution (%) à la pauvreté selon le genre du chef de ménage à Abidjan.



Source: calcul de l'auteur

2. Pauvreté à Abidjan selon le groupe socioprofessionnel

La contribution des groupes socioprofessionnels à la pauvreté à Abidjan renseigne sur le pourcentage de pauvres de chaque secteur d'activité par rapport à l'effectif total de pauvres à Abidjan. Pour notre étude, on a caractérisé les secteurs d'activités dans lesquels exercent les chefs de ménage en cinq (5) catégories définies comme suite :

1. Sans emploi
2. Secteur public
3. Secteur privé
4. Indépendant
5. Agriculture

La contribution à la pauvreté à Abidjan de ces différents secteurs d'activités dans lesquels exercent les chefs du ménage est illustrée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5 : Contribution (%) à la pauvreté selon le groupe socioprofessionnel à Abidjan

Années	1998		
	P ₀ = 11,1		
	Proportion population	Contribution absolue	Contribution relative
Sans emploi	16,8	1,7	15,4
Secteur public	10,2	0,3	2,5
Secteur privé	43,2	3,6	32,1
Indépendant	27,2	4,3	39
Agriculture	2,6	1,2	11
Total	100	11,1	100

Années	2002		
	P ₀ = 14,9		
	Proportion population	Contribution absolue	Contribution relative
Sans emploi	25,1	3,9	26,2
Secteur public	9,9	0,3	1,7
Secteur privé	40,6	6,5	43,7
Indépendant	22,8	3,7	24,8
Agriculture	1,6	0,5	3,6
Total	100	14,9	100

Années	2006		
	P ₀ = 17,7		
	Proportion population	Contribution absolue	Contribution relative
Sans emploi	27,4	6	33,8
Secteur public	6,9	1,1	6,3
Secteur privé	32,8	3,5	19,8
Indépendant	26,7	5,4	30,6
Agriculture	6,2	1,7	9,5
Total	100	17,7	100

Source : calcul de l'auteur

Sur la période 1998-2006, les groupes socioprofessionnels qui ont une forte contribution au taux de pauvreté à Abidjan sont le secteur privé, les travailleurs indépendants, et les personnes sans emploi. Par contre, les groupes suivants : le secteur public et l'agriculture ont une contribution plus faible.

Concernant le secteur privé, l'effectif de la population exerçant dans ce secteur a baissé passant de 43,2% en 1998 à 40,6% en 2002 puis à 32,8% en 2006. En effet, le secteur privé a été fortement affecté par le coup d'Etat de 1999 et par la crise militaro-politique de 2002 en Côte d'Ivoire, qui ont entraîné la délocalisation, la fermeture de certaines grandes entreprises. En conséquence, la mise au chômage technique, les licenciements et le faible niveau de croissance ont entraîné la baisse du volume d'emploi dans le secteur privé.

Le secteur privé est composé du secteur privé formel qui offre des salaires intéressants à un petit nombre d'employés et du secteur privé informel qui génère des revenus qui sont souvent en dessous du salaire minimum interprofessionnel garanti en Côte d'Ivoire. De plus, la majorité des personnes exerçant dans ce secteur se trouve dans le secteur privé informel. Dans le secteur privé informel, les activités ne sont pas organisées et échappent ainsi au contrôle des autorités. Par ailleurs, la baisse du chiffre d'affaires des entreprises pendant la période de récession économique a conduit les chefs de ces entreprises à la réduction des salaires de certains agents du secteur privé formel. La précarité de l'emploi a contribué à détériorer les conditions de vie des ménages de ce secteur.

Entre 1998 et 2002, on constate une augmentation de la contribution du secteur privé à la pauvreté à Abidjan. Cependant, on constate une baisse de cette contribution en 2006. Cette situation peut s'expliquer par le fait que sur la période 1999-2002, aucune initiative en matière d'emploi n'a été prise. Ce n'est qu'à partir de 2003 que certaines volontés politiques appuyées par les partenaires au développement vont mettre en œuvre des programmes d'emploi avec pour objectif l'insertion des jeunes, des couches les plus vulnérables en les encourageant à l'entrepreneuriat. Des mesures exceptionnelles de sauvegarde de l'emploi ont été également prises (l'assouplissement et le renouvellement du délai de chômage technique, la dispensation de l'observation des procédures légales relatives au licenciement collectif pour motif économique en cas de rupture de contrats de travail) (INS, 2007).

Les indépendants contribuent positivement au taux de pauvreté à Abidjan compte tenu de leurs activités qui sont informelles et de la faible productivité. Ce qui génère de faibles revenus pour ces personnes. Entre 1998 et 2002, la contribution des indépendants à la pauvreté a baissé. En effet, en 1999, un Plan National de Relance de l'Emploi avait été mis en place avec pour objectif l'insertion des femmes, des jeunes et des autres couches vulnérables de la population. Cependant entre 2002 et 2006, la contribution a augmenté. Cette hausse peut s'expliquer par le fait que les programmes pour le développement de l'auto-emploi n'ont pas été fonctionnels du fait de la récession économique qui touche le pays. Il est important de préciser que l'environnement économique conditionne le dynamisme des travailleurs indépendants. De plus, une part importante de la main d'œuvre libérée par les entreprises les plus faibles du secteur privé face à la perte de leur profit s'est convertie en travailleurs indépendants. Ainsi, compte tenu de leur effectif élevé, ils ne disposent pas d'opportunités en termes d'amélioration de leur condition de travail.

La forte contribution des personnes sans emploi au taux de pauvreté à Abidjan peut s'expliquer par l'augmentation du chômage dans cette ville pendant la période de récession économique. Cette augmentation est causée par la main d'œuvre en provenance du secteur privé qui vient augmenter le nombre de chômeurs déjà existants à Abidjan. En effet, face à la persistance de la crise, plusieurs employés ont été licenciés et mis au chômage technique, aggravant ainsi la précarité déjà élevée des conditions de vie des personnes au chômage. Capital économique de la Côte d'Ivoire, Abidjan est le centre d'accueil de plusieurs personnes en provenance soit des campagnes, soit des autres villes ou encore d'autres pays, qui sont à la recherche d'un emploi mieux rémunéré. Malheureusement, l'insertion de toutes ces personnes dans les secteurs qui procurent des rémunérations substantielles est très difficile compte tenu de l'accroissement du nombre de diplômés et du manque de structures institutionnelles.

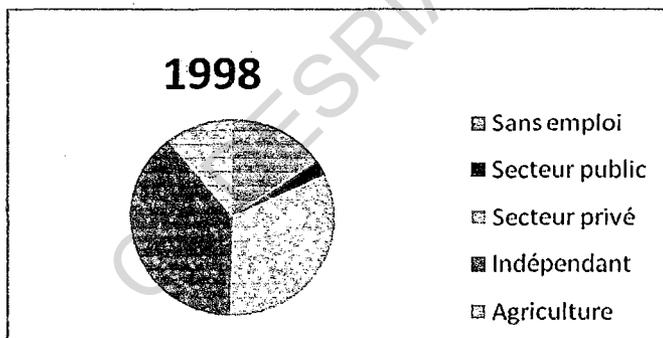
La faible contribution du secteur public au taux de pauvreté à Abidjan peut se justifier. L'analyse de la rémunération dans le secteur moderne de l'économie montre que l'emploi public est en moyenne mieux rémunéré que l'emploi privé. Ce secteur a bénéficié de plusieurs réformes dont l'augmentation des rémunérations des employés de certains services publics. En effet, sur la période 2003-2006, le salaire mensuel nominal moyen dans le secteur public est supérieur au salaire mensuel nominal moyen dans le secteur privé

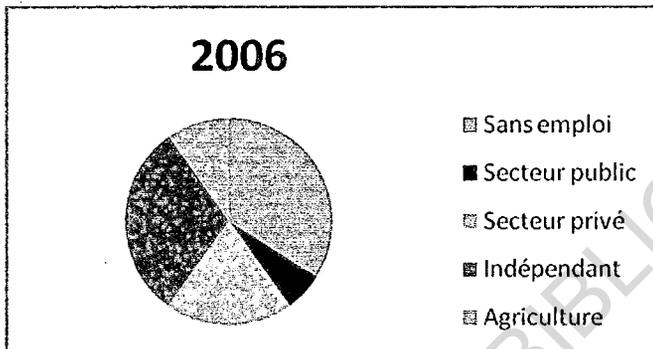
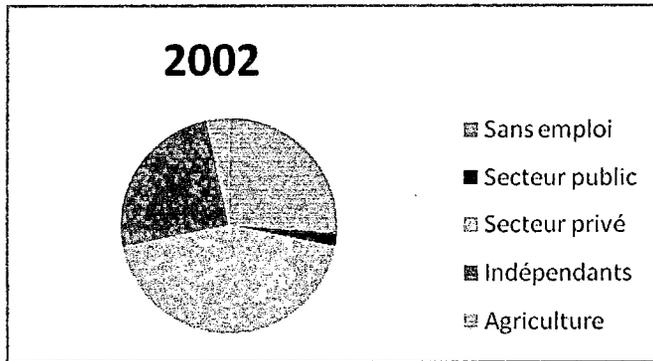
(INS, 2007). En outre, en complément à leurs salaires mensuels, les agents du secteur public ont d'autres sources de revenus. Dans ce secteur, le travail est une garantie, une sécurité. De ce fait, l'insuffisance des rémunérations face à la cherté de la vie, le manque de supervision, de motivation, de reconnaissance des mérites des agents les incitent à entreprendre d'autres activités qui leur génèrent plus de revenus. Ce qui leur permet d'améliorer leur condition de vie.

Concernant l'agriculture, le relèvement des cours des principales matières premières suite à la forte croissance obtenue en 1998, la mise en place de programmes de développement du secteur agricole et le fait que très peu de personnes exercent dans ce secteur à Abidjan justifient la faible contribution de l'agriculture au taux de pauvreté à Abidjan.

Graphiquement, la contribution au taux de pauvreté à Abidjan selon le groupe socioprofessionnel est présentée ci-dessous.

Graphique3 : Contribution (%) à la pauvreté selon le groupe socioprofessionnel à Abidjan.





Source: calcul de l'auteur

En général, les mesures de pauvreté ne constituent pas le terme de l'analyse de la pauvreté. Le plus souvent, on cherche à comprendre les changements dans la pauvreté au cours du temps, à travers les régions, les Etats ou les groupes socioéconomiques. Bien qu'il existe plusieurs techniques de décomposition de la pauvreté¹⁰, nous retenons dans notre étude, la méthode de décomposition dynamique de Kakwani (1997).

¹⁰ Les trois approches de décomposition suivantes sont les plus utilisées dans la littérature : la méthode de décomposition statique de Kakwani (1993), les deux méthodes de décomposition dynamique à savoir, celle de Datt et Ravallion (1992) et celle de Kakwani (1997).

CHAPITRE IV : METHODE DE KAKWANI (1997)

La méthode de décomposition de la pauvreté pour les indices FGT de Kakwani (1997) permet de mesurer les changements dans la pauvreté entre plusieurs périodes. Dans son article, il considère que la somme des effets de croissance et d'inégalités moyens est égale au changement total dans la pauvreté.

Section 1 : Décomposition de la pauvreté

La technique de décomposition de la pauvreté suggérée par Kakwani (1997) est intéressante car elle satisfait à trois axiomes :

Axiome 1 : Si $\hat{I}_{(t, t+1)} = 0$, alors $P_{(t, t+1)} = \hat{G}_{(t, t+1)}$; et si $\hat{G}_{(t, t+1)} = 0$, alors $P_{(t, t+1)} = \hat{I}_{(t, t+1)}$

Cet axiome énonce simplement que l'effet total de la pauvreté est égal à l'effet de croissance (d'inégalité) si l'effet d'inégalité (de croissance) est nul.

Axiome 2 : Si $\hat{G}_{(t, t+1)} \leq 0$ et $\hat{I}_{(t, t+1)} \leq 0$, alors $P_{(t, t+1)} \leq 0$ et, si $\hat{G}_{(t, t+1)} \geq 0$ et $\hat{I}_{(t, t+1)} \geq 0$, alors $P_{(t, t+1)} \geq 0$

Cet axiome montre qu'il n'y a aucune ambiguïté dans le signe de l'effet total de la pauvreté si les effets de croissance et d'inégalité sont de même signe.

Axiome 3 : $|\hat{G}_{(t, t+1)}| = -\hat{G}_{(t, t+1)}$ et $|\hat{I}_{(t, t+1)}| = -\hat{I}_{(t, t+1)}$

L'effet croissance (d'inégalité) entre deux périodes t et t+1 devrait être égal en magnitude mais de signe opposé à l'effet croissance (d'inégalité) entre les deux périodes t et t+1.

Kakwani suppose que le changement dans la pauvreté entre deux périodes t (période initiale) et t + 1 (période terminale) est défini comme suit :

$$P_{(t, t+1)} = P(z, \mu_{t+1}, L_{t+1}(p)) - P(z, \mu_t, L_{t+1}(p)) \quad (8)$$

où P est le niveau de pauvreté, $P_{(t, t+1)}$ est le changement dans la pauvreté entre t et $t+1$, z le seuil de pauvreté, μ_{t+1} , est la moyenne de la distribution du revenu /consommation à la période $t+1$ et μ_t , celle de la période t , $L_{t+1}(p)$ est le niveau d'inégalité à la période $t+1$.

L'effet de croissance et l'effet d'inégalité moyens sont respectivement donnés par les expressions suivantes :

$$\hat{G}_{(t, t+1)} = \frac{1}{2} [P(z, \mu_{t+1}, L_t(p)) - P(z, \mu_t, L_t(p)) + P(z, \mu_{t+1}, L_{t+1}(p)) - P(z, \mu_t, L_{t+1}(p))] \quad (9)$$

$$\hat{I}_{(t, t+1)} = \frac{1}{2} [P(z, \mu_t, L_{t+1}(p)) - P(z, \mu_t, L_t(p)) + P(z, \mu_{t+1}, L_{t+1}(p)) - P(z, \mu_{t+1}, L_t(p))] \quad (10)$$

Par conséquent, la décomposition du changement de la pauvreté s'écrit comme suit :

$$\Delta P_{(t, t+1)} = P_{t+1} - P_t = \hat{G}_{(t, t+1)} + \hat{I}_{(t, t+1)} \quad (11)$$

Cette relation montre que le changement total dans la pauvreté entre deux périodes t et $t+1$ est égal à la somme de l'effet croissance et l'effet d'inégalité moyens.

Cette méthode constitue une décomposition exacte. De plus, il s'agit d'une décomposition bilatérale car elle permet de faire la comparaison de la pauvreté entre deux périodes t et $t+1$. Toutefois, cette méthode peut être généralisée en vue de faire des comparaisons multilatérales, c'est-à-dire sur plus de deux périodes de temps.

Dans la section qui suit, cette méthode de décomposition de la mesure totale de la pauvreté sera appliquée aux données abidjanaises sur la période 1998-2006.

Section 2 : croissance économique et pauvreté à Abidjan

Les variations de la pauvreté à Abidjan, et en particulier selon le sexe et le groupe socioprofessionnel sont décomposées en composante croissance et en composante inégalité afin de mesurer leurs effets sur la pauvreté.

1. Décomposition de l'incidence de la pauvreté

Tableau 6: Décomposition de l'incidence de la pauvreté à Abidjan entre 1998 et 2006

ANNEE	Δ % pauvreté totale	Kakwani (1997) multilatérale	
		Composante croissance	Composante inégalité
FGT0			
1998 – 2006	0,0659	-0,0314	0,0973
1998 – 2002	0,0387	-0,1131	0,1518
2002 - 2006	0,0272	0,1082	-0,0809

Source : calcul de l'auteur

Sur la période 1998-2006, la décomposition de la variation de l'incidence de la pauvreté montre une composante croissance négative et une composante redistribution positive. Cela signifie que l'effet bénéfique attendu de la croissance sur la période en termes de baisse de l'incidence de la pauvreté se trouve noyer par l'inégalité élevée. Cette tendance s'observe également sur la période 1998-2002.

Cependant entre 2002-2006, la variation positive de la pauvreté est tirée par l'effet positif de la croissance malgré celui négatif de l'inégalité. Après une augmentation de l'inégalité entre 1998 et 2002, passant de 0,393 à 0,5, celle-ci a baissé en 2006 (0,444 en 2006 contre 0,5 en 2002). Malgré cette baisse, le taux de pauvreté s'est accru : de 14,9% en 2002, ce taux est estimé à 17,7% en 2006. Ce constat semble logique avec la situation qui prévaut en Côte d'Ivoire.

En effet, depuis le coup d'Etat de 1999, cumulé à la crise militaro-politique de 2002, la Côte d'Ivoire est plongée dans une période de récession économique et les taux de croissance réel du PIB enregistrés ont été négatifs (-2,3% en 2000, -1,6% en 2002 et -1,7% en 2003). Tous les secteurs d'activités ont été affectés à des degrés divers. Le secteur primaire est le moins touché par la crise. En revanche, la perte est importante dans le secteur industriel et le secteur tertiaire. En conséquence, il y'a eu peu d'investissement sur la période du fait de la perte de confiance de certains chefs d'entreprises face à l'instabilité, et des départs pour d'autres. Compte tenu de l'évolution démographique et du fait des conséquences de la crise, notamment la délocalisation des entreprises, le PIB réel par tête a baissé, conduisant ainsi à la dégradation des conditions de vie des ménages. La persistance de la crise, a entraîné la poursuite des déplacements des populations.

Depuis le début de la crise de 2002, on constate une légère augmentation de la migration interne vers le milieu urbain. Les données de l'enquête 2006 confirment que depuis le déclenchement de la crise, Abidjan est l'un des pôles d'accueil des personnes déplacées. Ces personnes sont composées de fonctionnaires et salariés du secteur privé, d'une forte proportion de femmes et de jeunes et sont exposées à de fortes pressions financières et sociales. Par ailleurs, les ménages d'accueil ont vu s'accroître leurs dépenses de consommation, du fait de l'augmentation de la taille des ménages. Cette situation a aggravé les conditions de vie des populations.

2. Décomposition de la pauvreté par sexe et par groupe socioprofessionnel

La décomposition de la pauvreté à Abidjan par sexe et par groupe socioprofessionnel est d'un grand avantage. Cette analyse aidera à identifier les causes du changement dans la pauvreté selon le sexe et le groupe socioprofessionnel au cours du temps et permettra ainsi d'élaborer des politiques appropriées pour combattre ce fléau.

2.1. Décomposition de la pauvreté par sexe**Tableau 7** : Décomposition de l'incidence de la pauvreté à Abidjan par sexe entre 1998 et 2006

ANNEES	Sexe	Δ % pauvreté totale	Kakwani (1997) multilatérale	
			Composante croissance	Composante inégalité
FGT0				
1998-2006	Homme	0,0791	- 0,0385	0,1176
	Femme	-0,0020	0,0000	-0,0020
1998-2002	Homme	0,0449	-0,1110	0,1559
	Femme	0,0036	-0,1206	0,1242
2002-2006	Homme	0,0342	0,1040	-0,0698
	Femme	-0,0056	0,1126	-0,1182

Source : calcul de l'auteur

Entre 1998-2006, l'augmentation de l'incidence de la pauvreté des hommes est causée par l'effet positif de l'inégalité malgré celui négatif de la croissance. En effet, la forte inégalité a anéanti le profit attendu de la croissance en termes de réduction de la pauvreté chez les hommes. Par contre, sur la même période, les tendances chez les femmes diffèrent de celles observées chez les hommes. Malgré l'effet nul de la croissance, on a une baisse de l'incidence de la pauvreté tirée par l'effet bénéfique de l'inégalité car étant négatif.

Sur la période 1998-2002, la décomposition de la variation de l'incidence de la pauvreté aussi bien chez les hommes que chez les femmes montre une composante croissance négative et une composante inégalité positive. La forte inégalité baisse l'efficacité de la croissance quant à la réduction de la pauvreté au niveau des hommes et des femmes. L'inégalité entre les femmes peut s'expliquer par la précarité de leur emploi,

liée en grande partie à la sous-qualification des femmes. En effet, le niveau d'étude, le niveau d'instruction, la formation sont des atouts pour être à l'abri de la pauvreté. Les femmes ont une faible représentativité dans le secteur privé formel qui génèrent d'importants revenus. Elles sont concentrées dans les activités à faible productivité du secteur informel où les rémunérations moyennes sont moins élevées que dans le secteur formel. Cette situation accroît la pauvreté des femmes augmentant par conséquent les écarts entre-elles.

Sur la période 2002-2006, l'augmentation du taux de pauvreté des hommes provient de l'effet positif de la croissance malgré l'effet bénéfique de l'inégalité car étant négatif. La croissance économique durant cette période a été insuffisante pour réduire la pauvreté au niveau des hommes malgré la baisse de l'inégalité. Les hommes n'ont donc pas bénéficié des fruits de cette croissance. Par contre sur la même période chez les femmes, on enregistre une baisse du taux de pauvreté tirée de la réduction de l'inégalité malgré l'insuffisance de la croissance. La baisse de l'inégalité entre les femmes peut s'expliquer par la politique du gouvernement et des institutions internationales en faveur des femmes pauvres pour améliorer leur condition de vie. Il s'agit de la mise en place de coopératives, du financement des microprojets, de l'amélioration du niveau d'instruction des femmes et de l'accès aux crédits.

2.2. Décomposition de la pauvreté par groupe
socioprofessionnel

Tableau 8: Décomposition de l'incidence de la pauvreté à Abidjan par groupe socioprofessionnel du chef du ménage entre 1998 et 2006

ANNEES	Groupes socioprofessionnels	Δ % pauvreté totale	Kakwani (1997) multilatérale	
			Composante croissance	Composante inégalité
FGT0				
1998-2006	Sans emploi	0,1159	0,0554	0,0605
	Secteur public	0,1356	-0,0713	0,2069
	Secteur privé	0,0241	-0,0076	0,0317
	Indépendant	0,0439	-0,0465	0,0904
	Agriculture	-0,1970	-0,1440	-0,0530
1998-2002	Sans emploi	0,0543	-0,1105	0,1648
	Secteur public	-0,0007	-0,0439	0,0432
	Secteur privé	0,0788	-0,0968	0,1756
	Indépendant	0,0032	-0,0973	0,1005
	Agriculture	-0,1401	-0,3613	0,2212
2002-2006	Sans emploi	0,0615	0,1547	-0,0932
	Secteur public	0,1363	-0,0008	0,1371
	Secteur privé	-0,0547	0,0945	-0,1492
	Indépendant	0,0406	0,0406	0,00004
	Agriculture	-0,0569	0,2567	-0,3136

Source : calcul de l'auteur

Sur la période 1998-2006, la variation positive de l'incidence de la pauvreté au niveau des personnes sans emploi se décompose en effets croissance et redistributifs positifs. L'augmentation de la pauvreté dans ce secteur est imputable aussi bien à une insuffisance de croissance mais également à l'inégalité qui est élevée. Les personnes sans emploi n'ont pas bénéficié des fruits de croissance économique. L'inégalité entre les personnes sans emploi peut s'expliquer par le fait que certains chômeurs grâce aux activités informelles qu'ils entreprennent améliorent leur niveau de vie.

A partir de 2003, plusieurs programmes d'emplois ont été mis en œuvre afin de réduire le chômage. Il s'agit des initiatives des collectivités territoriales à travers des programmes locaux pour la promotion de l'auto-emploi des femmes et des jeunes par des activités génératrices de revenus ; de l'institution d'un fonds national de solidarité pour la promotion d'emplois jeunes avec pour objectif d'encourager l'auto-emploi des jeunes à travers la création de Petites et Moyennes Entreprises ; du Programme de Formation et d'Insertion des Jeunes mis en œuvre par l'Agence d'Etude et de Promotion de l'Emploi, par le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle).

Sur la même période, l'augmentation du taux de pauvreté dans les trois secteurs d'activités suivants : le secteur public, le secteur privé et les indépendants (personnes qui s'auto-emploient) montre une composante croissance négative et une composante redistribution positive. Cela signifie que l'effet bénéfique attendu de la croissance sur la période en termes de baisse de l'incidence de la pauvreté dans ces trois secteurs est anéanti par l'inégalité élevée. Cependant, on observe une réduction du taux de pauvreté dans le secteur agricole. Cette baisse est tirée des effets bénéfiques de la croissance et de l'inégalité car étant de signe négatif.

L'inégalité entre les ménages du secteur public peut s'expliquer par le fait que tandis que certains ménages ne perçoivent comme revenus que leurs salaires, d'autres ont d'autres sources de revenus. Au niveau du secteur privé, la différence de salaires entre les ménages du secteur privé formel d'une part, et les écarts de revenus entre les ménages du secteur privé formel et ceux du secteur privé informel d'autre part, expliquent l'inégalité dans le secteur privé. Quant aux travailleurs indépendants, les différences des rémunérations perçues dans les activités justifient l'inégalité entre les personnes dans ce groupe.

Entre 1998-2002, on a une augmentation de l'incidence de la pauvreté dans les secteurs d'activités suivants : les personnes sans emploi, le secteur privé et les travailleurs indépendants. L'effet bénéfique de la croissance (signe négatif de la composante) est dilué par l'effet élevé de la composante redistribution (signe positif). Cette période a été marquée par d'énormes problèmes de gouvernance et par une répartition inégalitaire des dividendes attendus de la dévaluation. Ainsi, la pauvreté a augmenté dans ces trois secteurs et cela en raison de la mauvaise répartition des richesses. Cependant, les tendances observées chez les ménages dont le chef exerce dans le secteur public et dans l'agriculture sont différentes. La baisse de l'incidence de la pauvreté dans ces deux secteurs est tirée de l'effet bénéfique de la croissance, malgré l'élévation de l'inégalité.

Entre 2002-2006, l'incidence de la pauvreté a augmenté chez les ménages dont le chef est sans emploi, dans le secteur public et chez les travailleurs indépendants. Cependant on note quelques différences quant à la source de la variation positive de la pauvreté. L'augmentation de la pauvreté chez les personnes sans emploi provient de l'effet positif de la croissance malgré celui négatif de l'inégalité. Durant cette période, la délocalisation, la fermeture des entreprises ont conduit au licenciement de plusieurs employés. Cette augmentation dans le secteur public s'explique par la forte inégalité qui annihile l'efficacité de la croissance quant à la réduction de la pauvreté. Cette inégalité observée dans le secteur public peut s'expliquer par les différences du niveau de salaire. L'augmentation de l'incidence de la pauvreté chez les travailleurs indépendants est causée par une croissance insuffisante et une inégalité élevée ; en effet cette variation se décompose en effets croissance et distributifs positifs. En revanche, sur la même période, on observe une réduction de l'incidence de la pauvreté dans le secteur privé et dans l'agriculture. Cette baisse a été possible grâce à la baisse de l'inégalité.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude analyse la relation entre la croissance économique et la pauvreté à Abidjan, sur la période 1998-2006. Le calcul de la pauvreté à partir des indices FGT montre une forte progression de l'incidence, de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté à Abidjan entre 1998 et 2006. La contribution des groupes socioprofessionnels à la pauvreté à Abidjan montre que sur la période 1998-2006, le secteur privé, les indépendants, et les personnes sans emploi ont les contributions au taux de pauvreté les plus élevées à Abidjan. Par contre, les groupes suivants : le secteur public et l'agriculture (agriculture urbaine horticulture) ont une contribution plus faible. En termes de genre, le taux de pauvreté est plus élevé chez les hommes que chez les femmes entre 1998 et 2006. La décomposition de la pauvreté à Abidjan et en particulier par sexe et par groupe socioprofessionnel en termes de croissance et d'inégalité, a permis de mettre en évidence une insuffisance de la croissance économique en termes de réduction de la pauvreté et une augmentation de l'inégalité qui augmente la pauvreté à Abidjan.

Les résultats obtenus à l'issue de ce travail montre que l'évolution de la croissance économique n'a pas eu d'impact sur la pauvreté à Abidjan. Il ressort de cette analyse que la croissance économique n'entraîne pas nécessairement une réduction de la pauvreté. Toutefois, la baisse de l'inégalité assure l'efficacité de la croissance à réduire la pauvreté. Ce qui vérifie les conclusions des travaux sur l'impact respectif de la croissance économique et de l'inégalité sur la pauvreté de Bourguignon (2004), et de Cling et al. (2004).

Dès lors, les politiques économiques, visant l'amélioration des conditions de vie des ménages, devraient promouvoir une croissance économique capable d'endiguer efficacement la pauvreté mais aussi de réduire les inégalités. A ce niveau, il est important de noter que la stabilité politique et le retour à une paix durable s'imposent pour atteindre ces objectifs. Mais bien plus que cela, il faut qu'il existe une volonté publique pour l'amélioration du cadre économique national (environnement macro-économique prévisible et stable) et un engagement véritable dans la lutte contre la pauvreté. Celle-ci doit se manifester dans l'élaboration de Stratégie Nationale de Développement.

Au regard des résultats de l'analyse, il convient de formuler les recommandations suivantes :

- Les ménages ayant à leur tête un homme sont plus nombreux que les ménages dont le chef est une femme. Nos résultats ont montré qu'en zones urbaines les hommes sont plus pauvres que les femmes. Or, la plupart d'entre eux travaillent dans le secteur informel. La consolidation des emplois dans le secteur informel pour les extraire de la précarité procède d'un appui institutionnel (programme de formation) et législatif (définition d'un cadre légal) combiné à la mise en œuvre de crédits adaptés.
- Réorganiser le secteur informel et promouvoir l'auto-emploi par des activités génératrices de revenus financées par les institutions de micro-finance (IMF). Renforcer les capacités des jeunes diplômés sans emploi en matière de formation à travers les programmes mis en œuvre par l'Agence d'Etude et de Promotion de l'Emploi (AGEPE), le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP), l'Agence de Gestion de la Formation Professionnelle (AGEFOP), le Fonds National de Solidarité (FNS).
- La zone urbaine représente 47,5 % de la population en Côte d'Ivoire en 2006 (INS, 2007) et concentre à elle seule l'ensemble du tissu industriel et commercial de la Côte d'Ivoire. En termes de réduction de la pauvreté cette zone doit bénéficier de politiques spécifiques mises au niveau du ministère d'Etat de la planification.

Au terme de notre étude, nous restons convaincus que notre travail n'a pu cerner tous les contours de ce terme. Cependant, nous pensons qu'il pourrait constituer une base de travail pour des études ultérieures sur la pauvreté urbaine en Côte d'Ivoire.

BIBLIOGRAPHIE

Ali A.G.A et Thorbecke E., (1998), « The State and Path of Poverty in Africa », Paper presented at the Bi-Annual *Workshop of the Africa Economic Research Consortium*, May, Nairobi.

Bamba N'galadjo L., (2001), « Répartition personnelle des revenus, pauvreté et croissance économique en Côte d'Ivoire », CODESRIA, *Afrique et Développement*, Vol. XXVI. n° 3&4, 2001, PP.117- 147.

Banque Mondiale (2001), « Combattre la pauvreté », Rapport sur le Développement dans le monde 2000 / 2001, Editions Eska pour la Banque mondiale, Paris.

Banque Mondiale (2006), Contributions à l'analyse de la pauvreté, en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS) et la Cellule de Lutte Contre la Pauvreté, Rapport n°. 36625- CI, Juin 2006.

Bhalla S., (2002), *Imagine There's No Country: Poverty, Inequality and Growth in the Era of Globalisation*, *Institute for International Economics*, Washington, DC., 2002.

Boccanfuso D., et Kaboré S.T., (2003), « Croissance, inégalité et pauvreté dans les années 90 au Burkina Faso et au Sénégal », CIRPEE- Université Laval Québec- Sénégal ; CEDRES, UFR-SEG Ouagadougou Burkina Faso, Décembre 2003.

Bourguignon F., (2004), "The Poverty- Growth- Inequality Triangle", Document presented in Indian council for Research in International Economic Relations, February.

Cling J.P., De Vreyer P., Razafindrakoto M., Roubaud F., (2004), « la croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté », *Revue Française d'économie*, vol. XVIII, p.137-187, Janvier 2004.

Cogneau D. et Guénard C., (2002), « Les inégalités et la croissance : une relation introuvable ? », Document de travail DT 2002-03, janvier, DIAL, Paris.

Datt G., et Ravallion M., (1992), "Growth and Redistribution Components of Changes in Poverty Measures. A Decomposition with Application to Brazil and India in the 1980s", *journal of development economics*, 38, 275-295

Dollar D. et Kraay A., (2002), "Growth is good for the poor", *Journal of Economic Growth*, Vol. 7 n° 3, P. 195-225, September 2002.

Fambon S., (2005), « Croissance économique, pauvreté et inégalités des revenus au Cameroun », *Revue d'Economie de Développement*, n° 1, Mars 2005.

Foster J., Greer J., et Thorbecke E., (1984), "A Class of Decomposable Poverty Measures", *Econometrica*, Vol. 52, n° 3, 1984, p.761-766.

Grimm M., Guénard C. et Mesplé-Somps S., (2001), « Evolution de la pauvreté urbaine en Côte d'Ivoire: Une analyse sur 15 ans d'enquêtes ménages », DT/2001/14, DIAL (Paris, France).

- INS (2003), *Profil de pauvreté en Côte d'Ivoire en 2002*, Résultats provisoires, Ministère du Plan et du Développement, juillet 2003.
- INS (2007), *Tableau de bord social 2006*, Tome I : Analyses thématiques, Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, septembre 2007.
- Jones C., et Ye X., (1997), Issues in Comparing Poverty Trends Over Time in Côte d'Ivoire. *Policy Research Working Paper 1711*, World Bank, Washington D.C.
- Kakwani N., (1997), "On measuring growth and inequality components of poverty with application to Thailand". *School of Economics*, the University of New South Wales, Sydney, 1997.
- Kessides C., (2006), « La transition urbaine en Afrique subsaharienne : impact sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté », *Cities alliance*, the World bank, Washington DC
- Kouadio Béné M., (2002), « Analyse de la croissance économique en Côte d'Ivoire » [http://www.gdnet.org/pdf/draft_country_studies/cote d'ivoire- Kouadio.pdf](http://www.gdnet.org/pdf/draft_country_studies/cote_d'ivoire-Kouadio.pdf).
- Kouadio K. E., Gbongué M., Ouattara Y., (2006), « Croissance, distribution du revenu et pauvreté : Ivory Coast Experiences during 1985-2002 », Centre Ivoirien de Recherche Economique et Sociales (CIRES), Université de Cocody, Juin 2006
- Kuznets S., (1955), "Economic Growth and Income Inequality", *American Economic Review*, vol. 45, PP. 1-28.
- Moser G. et Ishida T., (2001), "Economic growth and Poverty Reduction in Sub-Saharan Africa", *IMF Working Paper WP/01/112*, Washington DC.
- Ravallion M., (2007), « La pauvreté urbaine », *Finances et Développement*, septembre 2007, vol. 4, n°3.
- Ravallion M. et Huppi M., (1991), « Measuring Changes in Poverty A Methodological Case Study of Indonésia During an Adjustment Period », *The World Bank Economic Review*, vol. 5, n°1, 1991, p. 57-82.
- Ravallion Martin, Shaohua Chen, et Prem Sangraula, (2007), « New Evidence on the Urbanization of Global Poverty », *Policy Research Working Paper*, n°4199, World Bank Washington
- Rodrik D., (2000), « Croissance ou lutte contre la pauvreté. Un débat futile », *Finances & Développement*, décembre 2000, vol. 37, n°4.
- Sala-I-Martin X., (2002), "The World Distribution of Income (Estimated from Individual Country Distributions)", *Working Paper*, 8933, Washington, DC, NBER, 2002.
- ONU-Habitat (2006), « Etats des villes dans le monde 2006/2007, Objectifs du Millénaire pour le Développement et viabilité urbaine », P.16, Londres, Earthscan.

ANNEXES

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Annexe 1 : Evolution de la population des plus grandes villes de la Côte d'Ivoire

Villes	Années			
	2003	2004	2005	2006
Abidjan	3 371 295	3 473 383	3 576 581	3 681 600
Bouaké	540 750	557 124	573 678	590 522
Daloa	202 782	208 922	215 129	221 446
Yamoussoukro	182 511	188 038	193 625	199 310
Korhogo	151 604	171 426	176 519	181 703
San Pedro	154 394	159 069	163 795	168 604
Man	136 655	140 793	144 976	149 233
Gagnoa	125 487	129 288	133 129	137 038
Ensemble	4 865 478	5 028 043	5 177 432	5 329 456
en % de la population totale	27%	27,1%	27,1%	27,1%

Source : INS (2007)

Annexe 2 : Evolution de la population des communes de la ville d'Abidjan

Communes	Années				
	2002	2003	2004	2005	2006
Abobo	725 241	747 646	770 285	793 171	816 461
Adjamé	288 955	297 881	306 902	316 020	325 299
Attécoubé	235 884	243 171	250 535	257 978	265 553
Cocody	286 058	294 895	303 825	312 852	322 038
Koumassi	360 852	372 000	383 264	394 651	406 240
Marcory	201 978	208 218	214 523	220 897	227 383
Plateau	11 778	12 142	12 509	12 881	13 259
Port-Bouet	240 511	247 941	255 449	263 039	270 762
Treichville	136 956	141 187	145 462	149 784	154 182
Yopougon	782 055	806 215	830 628	855 307	880 421
VILLE D'ABIDJAN	3 270 268	3 371 295	3 473 383	3 576 581	3 681 600

Source : INS (2007)

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Liste des tableaux

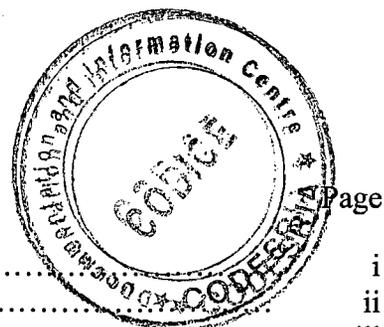
Tableau 1: Evolution en (%) du taux de croissance réel du PIB et du taux de croissance démographique en Côte d'Ivoire de 1998 à 2006.....	15
Tableau 2: Evolution de l'indice de Gini de 1998 à 2006.....	18
Tableau 3 : Evolution des indices FGT sur la période 1998-2006.....	24
Tableau 4 : Contribution (%) à la pauvreté selon le sexe du chef de ménage à Abidjan.....	26
Tableau 5 : Contribution (%) à la pauvreté selon le groupe socioprofessionnel à Abidjan.....	28
Tableau 6: Décomposition de l'incidence de la pauvreté à Abidjan entre 1998 et 2006.....	36
Tableau 7 : Décomposition de l'incidence de la pauvreté à Abidjan par sexe entre 1998 et 2006.....	38
Tableau 8: Décomposition de l'incidence de la pauvreté à Abidjan par groupe socioprofessionnel du chef du ménage entre 1998 et 2006.....	40

Liste des graphiques

Graphique 1: Evolution comparée (%) du taux de croissance économique et de l'incidence de la pauvreté à Abidjan.....	25
Graphique2 : Contribution (%) à la pauvreté selon le genre du chef de ménage à Abidjan...27	
Graphique3 : Contribution (%) à la pauvreté selon le groupe socioprofessionnel à Abidjan.....	32

Annexes

Annexe 1 : Evolution de la population des plus grandes villes de la Côte d'Ivoire.....	48
Annexe 2 : Evolution de la population des communes de la ville d'Abidjan.....	49

TABLE DES MATIERES

	Page
DEDICACE	i
REMERCIEMENTS.....	ii
RESUME.....	iii
SOMMAIRE.....	iv
SIGLES ET ACRONYMES.....	v
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : APPROCHE ANALYTIQUE DE LA RELATION ENTRE CROISSANCE ECONOMIQUE ET PAUVRETE.....	6
CHAPITRE I : APPROCHES THEORIQUES DE LA RELATION CROISSANCE ECONOMIQUE ET PAUVRETE.....	7
Section 1 : Définition des concepts de croissance économique et de pauvreté.....	7
1 – Concept de croissance économique	7
2 – Concept de pauvreté	8
2-1 Approche monétaire	9
2-2 Approche non monétaire	9
Section 2 : Effet de la croissance économique sur la pauvreté	10
CHAPITRE II : EVOLUTION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET DE LA PAUVRETE A ABIDJAN.....	14
Section 1 : Evolution de la croissance économique.....	14
Section 2 : Evolution de la pauvreté à Abidjan.....	16
DEUXIEME PARTIE : MODELISATION DE LA RELATION ENTRE CROISSANCE ECONOMIQUE ET PAUVRETE.....	19
CHAPITRE III: METHODE FOSTER, GREER, THORBECKE.....	20
Section 1: Indicateurs de pauvreté.....	20
1-Incidence de la pauvreté (ou taux de pauvreté).....	21
2-Profondeur de la pauvreté (ou écart de pauvreté).....	21
3-Sévérité de la pauvreté (ou écart de pauvreté pondéré).....	22
Section2: Analyse des caractéristiques de la pauvreté à Abidjan.....	24
1-Pauvreté à Abidjan selon le sexe.....	26
2-Pauvreté à Abidjan selon le groupe socioprofessionnel.....	28
CHAPITRE IV : METHODE DE KAKWANI (1997).....	34
Section1 : Décomposition de la pauvreté.....	34
Section 2 : Croissance économique et pauvreté à Abidjan.....	36
1-Décomposition de l'incidence de la pauvreté.....	36
2-Décomposition de la pauvreté par sexe et par groupe socioprofessionnel.....	37
2-1 Décomposition de la pauvreté par sexe.....	38
2-2 Décomposition de la pauvreté par groupe socioprofessionnel.....	40
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	43
BIBLIOGRAPHIE.....	45
ANNEXES.....	47
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	50
TABLE DES MATIERES.....	51